

L'Arvezan

Bulletin municipal
de Sainte Marie d'Alvey



Bonne année 2019 !

N°31 • Janvier 2019

2018 en photos



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II								■		
III						■				
IV		■			■				■	
V										
VI			■					■		■
VII				■		■				
VIII										
IX								■		
X						■				

Mots croisés

Horizontalement :

- I. Avec grâce.
- II. Ne chauffe pas le bout des doigts. Unité astronomique.
- III. Allonge. Commune de Belgique.
- IV. Grand dieu. Récipient.
- V. Evolution.
- VI. C'est-à-dire. Doigté.
- VII. Nous éclaire. Barre.
- VIII. Aber. Partie d'un four.
- IX. Bandes d'étoffe. Fleur bleue.
- X. Assemblée. Figure géométrique.

Verticalement :

- 1. Agitatrices.
- 2. Fond de rivière. Répétée.
- 3. Traction. Petit de la biche.
- 4. Il s'engage. Note du chef.
- 5. Mot de l'apprenti. Petit contenant.
- 6. Symbole chimique d'un métal grisâtre. Stylo.
- 7. Mains d'enfants.
- 8. Rivière de Chine. Il se joue à cheval.
- 9. Dépouillée. Laiteux.
- 10. Partie du pied. Elle sert de guidage.



LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cela fait déjà trente ans que je vous retrouve, à travers notre bulletin municipal, pour vous informer des faits marquants de l'activité de vos élus.

C'est avec plaisir que je le fais. La fonction de Maire m'a permis de porter un certain nombre de dossiers valorisant notre commune.

Cette année, à la suite du SCOT, nous avons été dans l'obligation de réviser notre document d'urbanisme, en l'occurrence, la carte communale. Vous en avez été largement informés et sollicités pour avis. Ce document sera bouclé et adopté dans le courant du premier trimestre. Il sera opérationnel pour les quinze années à venir.

Nous avons, également, finalisé les travaux de réfection intérieure de l'église. Ce chantier aura mobilisé Jean-François pour le suivi des entreprises. Merci à lui. Une inauguration est prévue dès les beaux jours revenus.

En ce moment, l'entreprise Guicherd réalise la mise au gabarit du chemin forestier, du réservoir de la Crusille à Saint Bonnet, afin de pouvoir exploiter la forêt sur ce secteur.

Cette année, nous avons, malheureusement, enregistré trois décès. Mais nous avons le plaisir d'accueillir cinq nouvelles familles et la naissance de deux petites filles. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Depuis quelques semaines, les gilets jaunes font l'actualité et perturbent l'activité des entreprises et des particuliers. Nous espérons que ce conflit, avec le gouvernement, trouvera une issue le plus rapidement possible et que les solutions apportées ramèneront de la sérénité auprès des français.

Les préparatifs, aux fêtes de fin d'année, ont été endeuillés par l'attentat meurtrier au marché de Noël à Strasbourg. Cette nouvelle tragédie nous bouleverse et nous espérons que cette violence due à la radicalisation de quelques individus soit combattue efficacement et que tout homme puisse se sentir en sécurité, où qu'il se trouve.

Merci à Denise et Laurent pour leur implication au service de tous.

Je termine mon propos en vous souhaitant à tous une excellente nouvelle année.

Gaston Arthaud-Berthet

Sommaire

2018 en photos

Jeux

P2

Etat-civil

P2

P3

Vie associative et culturelle

P4

Vie des écoles

P7

Accueil de loisirs

P8

Vie pratique

P10

AVC, agir vite c'est important

P10

Déchèterie : contrôle d'accès

P11

Compte-rendus des conseils municipaux

P12

La carte communale

P14

Les comptes 2018

P15

Patrimoine

P16

Les Travaux de rénovation et l'histoire de l'église

La ligne ferroviaire

P18

Lyon Saint-Genix/ Aoste

La météo de 2018

P19

Informations pratiques

P20

Solution des jeux

Etat civil

Naissances

Elena ZAMPIN, née le 22 juin 2018 au foyer de Kévin ZAMPIN et Gwenaëlle CARPENTIER, domiciliés 190 route de Novalaise

Lucie BORGEY, née le 16 octobre 2018, au foyer de Ludovic BORGEY et Corinne DHION, domiciliés 255 route de Novalaise

Décès

Le 5 avril 2018, Gilles DEMEURE, 67 ans, domicilié 220 chemin du Freney

Le 13 août 2018, Séraphin ARTHAUD-BERTHET, 76 ans, domicilié 980 route de Rochefort

Le 26 août 2018, Hélène BRET née BORGEY, 93 ans, domiciliée route de Saint-Genix



Michel Monaco s'était déjà produit dans les églises et cathédrales lors de tournées avec Michèle Torr et Natasha Sain-Pier. Le 27 octobre dernier, c'est dans la petite église de Sainte-Marie d'Alvey, fraîchement rénovée, que l'équipe de **SAINTE MARIE ANIMATION** avait l'honneur de le recevoir.



Sainte Marie Animation

Concert d'un amoureux de la chanson française à l'église

Cet amoureux de la chanson française pour lequel « c'est toujours une émotion particulière de chanter en ces lieux » ne manqua pas, comme à son habitude, de transmettre bien des émotions au travers de ses chansons messagères de paix, d'amour, de tolérance, dont il a signé lui-même plusieurs titres.

Il a beaucoup appris sur son métier avec Mick Micheyl dont « Le gamin de Paris » a fait le tour du monde. Rencontrée en 1992, elle est vite devenue sa marraine de scène, sa collaboratrice artistique ainsi qu'une amie précieuse. Ses activités le mènent à travers la France entre enregistrements pour la télévision, tournages de clips, concerts, participations à des émissions de radio ou à des élections de miss...

C'est avec une émotion non dissimulée qu'il a reçu récemment la médaille de la Ville de Lyon lors de la clôture de la semaine bleue.

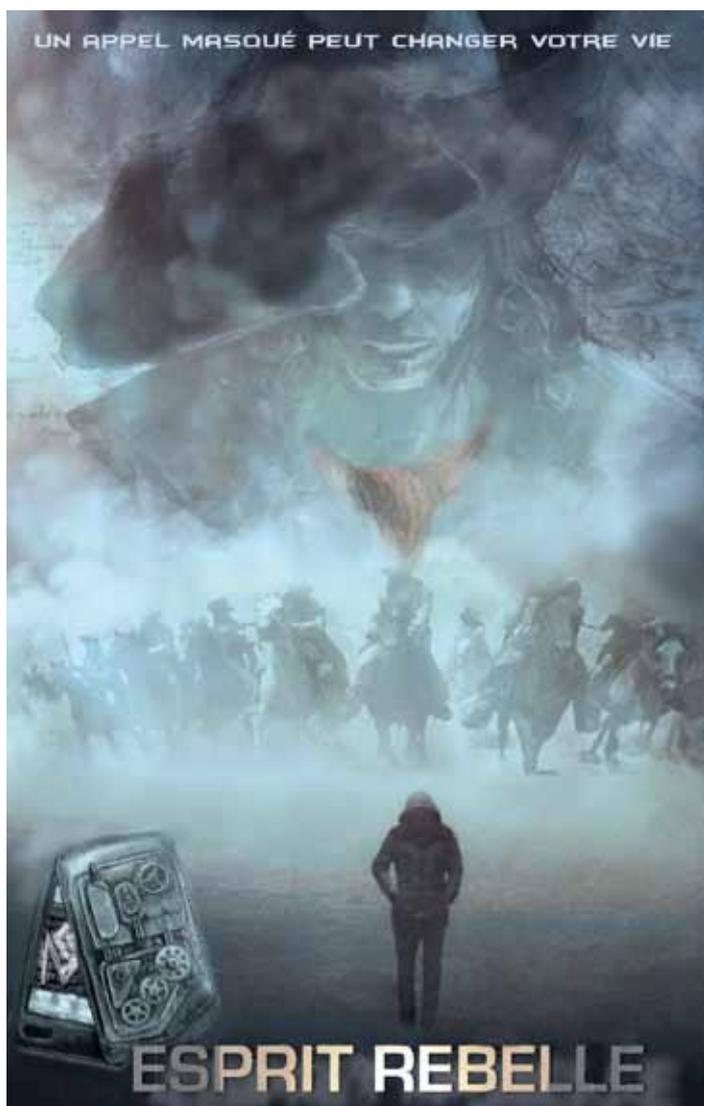
Si Michel Monaco a déjà rendu hommage à des artistes comme Jean Ferrat ou Joe Dassin, son dernier album « Cent mille façons de dire je t'aime » a vu la participation exceptionnelle de grands noms de la chanson : Didier Barbelivien, Alain Turban, Fred Zeitoun, Patrick Jaymes... avec des titres qu'un public nombreux a su apprécier à Sainte-Marie.

Cette soirée fut un réel succès et, venus d'autres départements, de la région proche ou bien du village, les spectateurs en gardent un très bon souvenir. Une fois de plus, Michel Monaco a réussi à captiver son auditoire et à lui apporter du bonheur et de la sérénité, ce qu'il se donne comme mission essentielle lors de chacun de ses spectacles.

Chantal PARIGOT

Association Transculture Mandrin (ATM)

Sainte-Marie d'Alvey, point de départ du PROJET MANDRIN, et QG de l'Association Transculture Mandrin avec la bonne fée qui a présidé à sa naissance et qui en est devenue sa secrétaire : Chantal Parigot, sans oublier bien sûr Fabrice Rollin, son trésorier, Gérard Chaboud à Dullin, notre bon génie et tous les « pays et payses » qui nous ont apporté leur soutien comme Brigitte Sottiaux ou Henrick Kurjack...



Peut-être que certain.e.s d'entre vous, se sont demandés depuis un certain temps ce que devenait cette association et le Projet Mandrin, ne voyant plus Jean-Max PETEAU et Michèle LAURENCE, ses créateurs-animateurs présents dans les parages... La terrible annulation de REBELLE IN LIVE, une semaine avant sa réalisation le 26 Mai 2018, après des mois et des mois de travail, par la seule volonté de Monsieur Denis Guillermard, président de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette, fut une épreuve morale, psychologique et financière particulièrement éprouvante et dont l'édile était bien incapable de mesurer les conséquences...

Cependant, comme nous vous l'avions prouvé au cours des années précédentes, notre entêtement et notre volonté n'ont d'égal que notre passion et notre professionnalisme. Nous voici donc, debout et prêts pour une nouvelle aventure « Mandrinesque ». En effet, durant tout ce temps, nous avons écrit et fomenté une série/fiction audiovisuelle inspirée du personnage de Mandrin et de ses aventures en écho avec un personnage du XXI^{ème} siècle qui aurait à subir le poids de taxes par exemple et échafauderait une façon moderne d'affronter les nouveaux fermiers généraux... Chut, nous ne vous en disons pas davantage, notre dossier qui s'appelle « ESPRIT REBELLE » est maintenant sur le bureau... des décideurs et ce n'est pas l'étape la plus facile. Mais soyez assurés que nous continuons à aimer le pays de Mandrin qui nous a accueillis et nous saluons son maire Monsieur Gaston Arthaud Berthet qui nous a reçu dès le début de l'aventure et a mis la salle des fêtes de la mairie à notre disposition pour le tournage du teaser. A bientôt, donc.

**Michèle LAURENCE et
Jean-Max PETEAU**

Le repas de printemps



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Cette saison, le plan de chasse chevreuils a été accompli avec succès. Nous avons eu l'occasion de prélever trois sangliers. Cette année, l'ACCA organise une matinée « potée » le dimanche 27 janvier et compte sur la participation des habitants de la commune pour passer un moment de convivialité.

Les chasseurs tiennent particulièrement à remercier Raymond BERTHIER pour son engagement à la présidence de l'ACCA pendant 35 années.

En cas de dégâts occasionnés par les sangliers ou les nuisibles, n'hésitez pas à contacter :

- Le président, Olivier BAZIN au 06 86 69 77 72
- Le garde-chasse, Bernard GONNELLAZ au 06 34 31 36 89



Association de pêche La truite du Château-Mandrin

La Truite du Château-Mandrin est une association de pêche privée qui regroupe les ruisseaux du Truison sur la commune de Sainte-Marie-d'Alvey, Rochefort, Grésin, Saint-Genix-sur-Guiers et le ruisseau du Palluel sur la commune de Rochefort.

Elle compte actuellement 12 membres. Pour l'année 2018, 80 kg de truites fario ont été déversés à l'ouverture.

Pour pallier aux différentes dépenses de fonctionnement, les membres de la société ont organisé un safari truites à l'étang Micoud à Romagnieu.

La société a fait réaliser des panneaux indiquant les zones concernées par le tracé des ruisseaux en charge de l'association. En effet, on note de plus en plus la présence de personnes extérieures qui pêchent illégalement.

Suivant la disponibilité des membres, nous procédons à des journées de nettoyage des ruisseaux.

On a pu constater sur ces dernières années que de nombreux arbres étaient tombés en travers empêchant le bon écoulement des eaux.

Ces travaux de nettoyage contribuent à la biodiversité des lieux et à l'ouverture de ses sites exceptionnels.

Ecole de Rochefort



Une nouvelle année scolaire a démarré début septembre. Trois élèves ont fait leur première rentrée en petite section accompagnés de 11 moyens et 5 grandes sections. Ce qui porte l'effectif de la classe à 19 élèves. Trois élèves habitent Rochefort, une Sainte-Marie d'Alveyet quinze résident à Avressieux.

Marie-Noëlle MOREL a quitté son poste d'ATSEM l'été dernier après plus de 31 ans au service des enfants et des enseignants. Nous lui adressons un grand merci pour son professionnalisme, pour tous les services rendus et lui disons bonne continuation dans ses nouveaux projets.

Lucie BERTHIER assiste désormais l'enseignante à plein temps et nous lui souhaitons la bienvenue dans

notre école.

Le premier trimestre s'est terminé avec une sortie à l'école de Grésin pour assister à un spectacle intitulé « Le voyage de Bama » ainsi qu'avec la visite du Père Noël. Il est arrivé les bras chargés de cadeaux pour la classe et de friandises.

Le deuxième trimestre commencera avec la découverte du métier de boulanger lors de la visite de la boulangerie Trillat à Aoste dans le cadre d'un projet « Du blé au pain ». L'année se poursuivra par l'observation de notre plantation de blé ainsi que par la dégustation de différents types de pains.

Un grand merci au Sou des écoles pour le financement de tous ces « extras » et pour l'achat des nouvelles trottinettes pour la cour.



Ecole d'Avressieux

L'année scolaire se poursuit à l'école des Platanes. Delphine Dubois a gardé son poste : cette année sa classe compte 5 GS, 11 CP et 5 CE1. Cécile Bertholier est la nouvelle directrice et l'enseignante de la classe des grands qui comprend 9 CE2, 5 CM1, 6 CM2.



Classe de CE2 CM1 CM2

Les élèves ont travaillé en classe sur la première guerre mondiale et ont participé à des cérémonies du 11 novembre.

Les élèves réalisent régulièrement des expériences en sciences.

Les CE2 ont travaillé sur l'eau et ses changements d'état.

Les CM1 et CM2 ont travaillé sur la densité. Ils ont réalisé des mélanges de liquides : ceux-ci s'étagaient selon leur densité.

Ils ont réalisé des expériences autour des propriétés de l'air. Puis, ils ont étudié le fonctionnement de la montagne et du sous-marin. Ils ont ainsi pu manipuler une maquette de sous-marin et le faire couler et remonter.

A chaque période, un thème est abordé en littérature et travaillé dans les autres disciplines.

Le projet de cette deuxième période est le roman policier : lecture de romans policiers, travail du vocabulaire, découverte de Sherlock Holmes et des codes secrets, poésie, écoute de chansons et de musiques de film, silhouettes à la manière de Keith Haring, dessin avec des empreintes de doigts,....

Au cours de l'année, ils vont découvrir le monde des bandes dessinées, de la mythologie grecque, et en période 5, nous mènerons un projet Tour du monde en lien avec le roman de Jules Verne.



Classe de GS CP CE1

Tout au long de l'année, les élèves de la classe de GS-CP-CE1 travailleront sur le thème des oiseaux. Au premier trimestre, nous avons travaillé sur la définition d'un oiseau, puis sur la morphologie des oiseaux et plus particulièrement sur les propriétés des plumes.

Au fil de l'année, nous étudierons l'alimentation des oiseaux, leur mode de vie (que font-ils en hiver ?) et nous terminerons l'année par un travail sur les poules.

En parallèle, nous travaillons sur le thème des oiseaux au travers de lectures, de chansons, de poésies, et bien sûr en arts plastiques. Nous étudions les oiseaux dans l'art à travers les œuvres de Picasso, Georges Braque, Matisse, Paul Klee...

Nous aurons également la chance de recevoir des intervenants professionnels en classe : quatre séances, dont deux sorties pour observer les oiseaux,

sont prévues avec une intervenante de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), et une intervention aura lieu en fin d'année scolaire avec l'association Les Oiseaux de Chartreuse).

L'EPS

Durant la période 2, les élèves ont pratiqué la lutte dans le cadre de leurs séances d'EPS.

Au cours de la période 3, l'ensemble des élèves participera à un cycle danse avec l'intervention d'une professeure du CESAM.

Au cours de la période 4, ils participeront à un cycle escrime avec l'intervention du maître d'arme du cercle d'escrime de Chambéry.

Les activités et les sorties organisées tout au long de l'année sont possibles grâce au financement du Sou des Ecoles.

L'accueil de loisirs en Val Guiers



Accueil de loisirs du mercredi

Les Marmousets

à Saint-Genix sur Guiers est ouvert en journée, de 7h30 à 18h15.

Vous pouvez y inscrire vos enfants à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.

NOUVEAU

Un service d'accueil matin et soir est mis en place dans les locaux du périscolaire de La Bridoire.

Entre 7h30 et 9 heures vous pouvez déposer votre enfant à La Bridoire, un bus le conduira ensuite à Saint-Genix et le ramènera le soir à La Bridoire, où vous pouvez revenir chercher votre enfant.

Un service de ramassage en bus matin et soir entre l'accueil de loisirs et les communes de Pont de Beauvoisin, Saint-Béron, La Bridoire, Domessin et Belmont-Tramonet est mis en place depuis le 01 septembre 2018.

Les enfants de CM qui le souhaitent peuvent être accueillis dans les locaux de Val Guiers Ados le mercredi après-midi. A Saint-Genix sur Guiers, l'animateur vient chercher les enfants directement à l'accueil de loisirs les Marmousets, et les ramène en fin d'après-midi. Les enfants de CM qui ne sont pas inscrits le mercredi aux marmousets peuvent également fréquenter les locaux jeunes l'après-midi.

Accueils de loisirs 3/11 ans durant les vacances scolaires

les Marmousets à St Genix sur Guiers

Il est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi sur toutes les périodes de vacances scolaires sauf le mois d'août et Noël.

Mosaïque à Pont de Beauvoisin (3/5 ans) et Domessin (6/11 ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi sur toutes les périodes de vacances scolaires, sauf le mois d'août, la seconde semaine des vacances de Toussaint, et Noël.

Retrouvez toutes les infos (horaires, inscriptions, tarifs, dossiers d'inscription) concernant le service enfance jeunesse sur le site de la communauté de communes : www.ccvalguiers.fr



AVC, agir vite, c'est important

Le point sur l'accident vasculaire cérébral, qui, chaque année, fait près de 150 000 victimes.

Il est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Les signes qui doivent alerter

Savoir reconnaître les signes de l'AVC permet une prise en charge plus rapide et permet de limiter les séquelles.

Les signes les plus fréquents :

- un engourdissement, une faiblesse ou une paralysie brutale d'un membre (bras ou jambe) ou de la moitié du corps ;
- une déformation de la bouche, des difficultés à parler ;
- un trouble brutal de la vision ; des troubles de l'équilibre, de la marche ;
- un mal de tête soudain n'ayant aucune cause connue.

Ces symptômes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Alerter : appeler immédiatement le 15

Appeler immédiatement le 15 dès les premiers signes permet une prise en charge sans délai et une orientation directe et très rapide du patient dans la filière AVC offrant un accès aux traitements et réduisant les séquelles.

Dès les premiers signes identifiés, une véritable chaîne de soins est organisée, entre le centre 15 de régulation, l'équipe de premiers secours (pompiers ou SAMU-SMUR), et l'Unité neuro-vasculaire (UNV), service de soins neurologiques spécialisé dans la prise en charge des AVC (24h/24 et 7j/7) composé d'une équipe pluridisciplinaire.



Des traitements existent

Environ 60 % des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiparésie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, des troubles de l'humeur (de dépression jusqu'à 30 %).

Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.

Deux traitements dont l'efficacité a été prouvée sont possibles :

- la thrombolyse est un médicament qui permet de dissoudre le caillot bouchant une artère du cerveau.
- la thrombectomie est une intervention permettant de retirer ce caillot à l'aide d'un cathéter.

Ces traitements peuvent être administrés dans des délais courts et dans un service spécialisé.

La prise en charge de l'AVC est une course contre la montre.

Chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

Ligue contre le cancer

Le comité de Savoie de la ligue contre le cancer est là pour aider au mieux les malades et leurs proches en finançant la recherche, la prévention, l'accompagnement.

Comme chaque année, les bénévoles de la ligue contre le cancer sont passés parmi vous et ont récolté la somme de 885 euros. Merci à tous les donateurs pour leur accueil et leur générosité.

La remise des chèques de la collecte savoyarde de 2017 a eu lieu en préfecture de Savoie le 15 mai 2018. Les chèques sont remis directement aux chercheurs.

Les bénévoles de l'avant pays savoyard étaient présentes à cette cérémonie et sont allées au Centre Albert Bonniot à Grenoble le 5 novembre : conférences et visites des locaux de recherche étaient au programme.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la commune de Sainte-Marie-d'Alvey.

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire
Permanence :
ligue contre le cancer
278 rue Nicolas Parent
73000 CHAMBERY
Tel . 04 79 62 19 46



EN SAVOIR +



Site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (rubrique Usagers)
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Site Internet France AVC
www.franceavc.com

Les déchèteries se modernisent !

Gestion automatisée des accès par lecture de plaque minéralogique



Pourquoi mettre en place ce projet ?

Fluidifier la fréquentation et le temps d'attente, améliorer les conditions d'accueil et de dépose, simplifier la facturation des professionnels, gérer encore mieux le tri, tels sont les principaux objectifs de ce plan de modernisation des déchèteries du territoire.

En 2018, le SICTOM du Guiers, le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) et le SICTOM de la région de Morestel se lancent ensemble dans ce projet, afin d'uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle d'un grand territoire. **Les habitants et professionnels des 3 territoires pourront ainsi accéder aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'1 seule inscription.**

Quel est le fonctionnement du dispositif ?

L'accès aux déchèteries sera sécurisé par des barrières automatiques, qui s'ouvriront grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. Les usagers (particuliers et professionnels) devront donc enregistrer au préalable tous leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise, soit en ligne par internet, soit via un formulaire papier.

Les utilisateurs du compte en ligne pourront consulter tous les passages effectués, modifier facilement leurs véhicules ou leurs coordonnées et les professionnels accéderont directement en ligne à leur facture.

Attention : si vous n'êtes pas inscrits, vous n'accéderez aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé.

L'utilisation des déchèteries restera gratuite pour les particuliers et payant pour les professionnels. Pour ces derniers le tarif au passage n'a pas encore été déterminé.

Quand ce nouveau dispositif d'accès aux déchèteries sera-t-il mis en place ?

La déchèterie de Les Abrets en Dauphiné sera équipée pour le 26 novembre 2018 pour une phase de test, sur la fin de l'année 2018. Ainsi, les barrières seront présentes, les plaques d'immatriculations lues mais les barrières s'ouvriront que vous soyez inscrit ou non.

Au 1^{er} janvier 2019, les modalités d'accès seront effectives. Anticiper votre inscription avant le 1^{er} janvier 2019, ce sera fait ! Les autres déchèteries, de Domessin et Saint Genix sur Guiers seront équipées à la suite, début janvier 2019 et avril 2019. Les usagers de ces déchèteries peuvent cependant s'inscrire aussi sans attendre.

Comment s'inscrire ?

(à partir du 19 Novembre 2018)

- Par internet (obligatoire pour les professionnels) : en suivant le lien disponible sur le site internet du SICTOM : www.sictom-guiers.fr

Vous n'avez pas d'accès à Internet ou vous souhaitez être accompagné à la démarche : la Maison des Services au Publics, 82 Rue des pâquerettes à Pont de Beauvoisin - 38480 (face à la station Leclerc) vous accueille pour vous aider à accomplir l'inscription (ordinateur en accès libre, scanner, ...) de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous pensez être dans un cas particulier : contactez le SICTOM du GUIERS au 04.76.93.54.98, nous pourrions convenir d'un rendez-vous, les jeudis uniquement.

- Par courrier : Formulaire disponible en déchèterie, retour auprès du SICTOM du GUIERS :

27 Avenue Gabriel Pravaz
38380 Pont de Beauvoisin.

*(Par souci de confidentialité, ne pas apporter votre dossier rempli en retour en déchèterie)
Attention temps de traitement du dossier plus long que l'inscription par internet car il nécessite de la ressaisie.*

Liste des pièces à fournir pour l'enregistrement des véhicules :

- Pour les particuliers : un justificatif de domicile de moins de 6 mois, une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés, et une attestation employeur pour les véhicules « VP » qui ne sont pas à votre nom (voiture fonction, voiture LLD/LOA) ; si inscription papier : le formulaire d'inscription en plus des autres documents.
- Pour les professionnels, associations, et collectivités : un justificatif de domiciliation de la société, une copie de l'extrait Kbis, et une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires.

Phases de travaux dans les déchèteries :

- 26/11/2018-fin janvier 2019 : Fermeture de la déchèterie de Domessin
- Février-Avril 2019 : Fermeture de la déchèterie de Saint Genix sur GUIERS (cette déchèterie fera l'objet de travaux d'agrandissement nécessitant un temps plus long de fermeture)

Créez votre compte sur
www.sictom-guiers.fr

■ Séance 5 février 2018

Compte administratif 2017

Le compte administratif 2017 est approuvé suivant le récapitulatif figurant au tableau et en conformité avec le compte de gestion de la trésorière :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		309 387.69	14 798.67			294 589.02
Opérations exercice	88 076.89	467 926.94	13 905.77	176 936.09	101 982.66	335 475.34
TOTAUX	88 076.89	467 926.94	28 704.44	176 936.09	101 982.66	630 064.36
Résultats de clôture		379 850.05		148 231.65		528 081.70
Restes à réaliser			150 000.00		150 000.00	
TOTAUX CUMULÉS	88 076.89	467 926.94	178 704.44	176 936.09	251 982.66	630 064.36
Résultats définitifs		379 850.05	1 768.35			378 081.70

Vote l'affectation des résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2017	379 850.05
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (c/1068)	1 768.35
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/1068	378 081.70

Carte communale

M. Le Maire donne le compte-rendu de la réunion de travail du 30 janvier 2018 portant sur la première esquisse de zonage montrant que la commune a encore un peu de marge de manoeuvre par rapport aux préconisations du SCOT. Il est signalé un bâtiment agricole non répertorié dans le hameau des Guichers.

La réunion publique du 8 février portera sur la procédure de révision de la carte communale uniquement. Les zonage et règlement seront abordés lors de la seconde réunion publique.

Voirie et déneigement

Suite aux fortes pluies, des travaux sont à prévoir au budget dans certains secteurs de la commune. Ils devront être chiffrés pour le budget.

D'autre part, les tarifs du déneigement réalisé par l'entreprise Guicherd sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2018 (Auguste et Véronique Guicherd s'abstiennent pour cette délibération) :

- 65 € HT le tarif horaire de déneigement et de salage
- 650 € HT l'indemnité annuelle d'astreinte (applicable pour l'hiver 2017-2018)

Forêt communale

Le conseil donne son accord sur les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2018 :

- entretien des plantations, dégagement des rigoles et étude pour la réalisation d'une piste pour un montant de 965 €.

Église

M. Delaigue donne connaissance de l'avancement du dossier. Des marchés à procédure adaptée sont prévus pour 5 lots. Un avis d'appel d'offres sera lancé pour un dépôt des offres le mardi 6 mars et un début de travaux le 3 avril.

Questions diverses

- Convention à signer avec Val Guiers pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par les Vals du Dauphiné à compter du 1^{er} janvier 2018.
 - Convention à renouveler pour une période de 6 ans avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition du service de médecine professionnelle.
 - Communication du schéma directeur des eaux pluviales réalisé par le cabinet Nicod à la demande du SIEGA.
 - Repas des personnes de plus de 65 ans à organiser dans un restaurant du lac d'Aiguebelette le dimanche 22 avril.
- B. Sottiaux accepte de s'en occuper.

■ Séance du 26 mars 2018

Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2018 équilibré en :

- Dépenses et recettes de fonctionnement à 516121.70 € (dont 77 700 € de virement à la section d'investissement et 324091.70 € de charges exceptionnelles non affectées)
- Dépenses et recettes d'investissement à 232 000 € et les taux d'imposition 2018 comme suit :
 - Taxe d'habitation 8.77%
 - Taxe foncière (bâti) 11.87 %
 - Taxe foncière (non bâti) 64.20 %

Un courrier sera adressé au SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) pour demander une modulation de la subvention sur les mêmes critères que l'ADMR.

Rénovation église - Attribution des marchés

M. le Maire présente l'analyse des offres reçues pour la rénovation intérieure de l'église et la grille de classement.

Le conseil confirme l'attribution proposée :

Lot n° 1 - Maçonnerie - AGLIETTA :	15 230 € HT
Lot n° 2 - Paratonnerre - INDELEC :	8 822 € HT
Lot n° 3 - Electricité - Sonorisation - NOVAL'ELEC :	37 159 € HT
Lot n° 4 - Menuiserie intérieure - BELLEMIN :	15 810 € HT
Lot n° 5 - Peintures - LOGIHOME :	46 588.73 € HT

Soit un total de 123 609.73 € HT



Les options seront décidées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Une réunion de préparation sera rapidement prévue avec les entreprises retenues.

Appartement mairie

Le conseil constate les travaux de rénovation effectués dans l'appartement de l'immeuble mairie pour un montant de 13 305 €. Il pourra être remis prochainement en location; la gestion en est confiée à Novalaise Immobilier après consultation de deux agences immobilières.

Questions diverses

- Devis de l'entreprise Guicherd pour travaux d'évacuation des eaux pluviales au niveau de la propriété Curtil : à voir sur place si ces travaux dépendent de la commune
- Repas communal du 22 avril prévu à la Villa du Lac à Aiguebelette
- Réunion avec les personnes publiques associées pour la révision de la carte communale fixée au mardi 24 avril à 9h

■ Séance du 2 juillet 2018

Carte communale

Une présentation est faite par l'Atelier BDa du projet de carte communale dans sa version définitive. Le conseil municipal valide le dossier qui sera transmis aux personnes publiques associées et à la DREAL pour avis de l'autorité environnementale.

La nomination d'un commissaire enquêteur sera demandée au Tribunal Administratif de Grenoble pour l'enquête publique devant se dérouler à l'automne 2018.

Rénovation église – Avenant marché lot 1 / Aglietta

M. le Maire informe le conseil de la nécessité d'approuver l'avenant n° 1 pour le lot 1- Maçonnerie attribué à l'entreprise AGLIETTA de St Baldoph. Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à une démolition de l'emmarchement, une reprise de joints, une modification de la table de communion et surtout une réfection d'enduit au mortier de chaux nécessitée par des remontées d'humidité dans les murs. Il prend également en compte des moins-values non réalisées.

M. le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n° 1 :

Lot	Entreprise	Montant HT base	Moins-value	Plus-value	Nouveau montant HT
1	AGLIETTA	15 230 €	1 970 €	7 411 €	20 671 €

et propose au Conseil de l'approuver compte-tenu des aléas du chantier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve l'avenant n° 1 au marché de travaux conclu avec l'entreprise AGLIETTA pour la rénovation intérieure de l'église comme détaillé ci-dessus,
- et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Reprofilage piste du réservoir

M. le Maire rappelle que les travaux de reprofilage de la piste du réservoir sont prévus au budget et que la consultation d'entreprises se termine le 3 juillet.



La commission pour l'ouverture des plis sera composée du maire, de Brigitte Sottiaux, Philippe Person et de Christian Fauges, représentant l'ONF.

Regroupement des communes

Suite à l'intervention d'Estelle Girot et Laurent Michel, d'Agate Territoires, sur les modalités de regroupement des communes, l'avis du conseil municipal est majoritairement favorable pour pour-

suivre les discussions avec Avressieux et Rochefort.

Questions diverses

- Participation au fonctionnement des gymnases de Saint-Genix/Guiers et Aoste suite à leur utilisation par les collégiens approuvée pour un montant de 461.42 €
- Virement de crédits pour l'intégration de travaux demandée par la trésorerie

■ Séance du 8 octobre 2018

Carte communale

M. le Maire donne connaissance des modalités suivantes de l'enquête publique portant sur la révision de la carte communale :

Lieu, dates et jours de déroulement de l'enquête publique : L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours à la Mairie de Sainte-Marie d'Alvey du mardi 6 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 inclus aux jours et heures d'ouverture au public, soit les mardis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 8h30 à 12h.

Consultation du dossier :

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra se rendre à la mairie, aux jours et heures d'ouverture, prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête, soit les adresser au commissaire enquêteur :

- par courrier à la Mairie
1B Place de la Mairie 73240 Sainte-Marie d'Alvey
- ou par courriel à l'adresse suivante :
mairie.sma73@orange.fr

Commissaire enquêteur

Monsieur Alain KESTENBAND, directeur départemental honoraire du Trésor, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il se tiendra à la disposition du public, aux

dates et horaires suivants :

- mardi 6 novembre 2018 de 13h30 à 17h30
- mardi 20 novembre 2018 de 13h30 à 17h30
- vendredi 7 décembre 2018 de 9h à 12h

Rénovation église

M. le Maire fait le point sur les travaux de rénovation église. Suite à des prestations supplémentaires découvertes au fil du chantier, le conseil accepte le virement de crédits nécessaire au paiement du solde aux entreprises. Une inauguration sera prévue au printemps. Il communique également la proposition de contrat de maintenance pour l'installation parafoudre transmise par la société Indelec. Ph.Person se chargera d'étudier ce contrat et une décision sera prise ultérieurement.

Regroupement des communes

La commune de Rochefort s'étant déclarée défavorable au regroupement avec Avressieux et Sainte-Marie d'Alvey, ce projet est abandonné dans l'immédiat jusqu'aux prochaines élections municipales. Le conseil regrette cette position.

Questions diverses

- Bulletin municipal à préparer
- Arrêté à prendre pour l'interdiction de la montée du chemin des Guichers (sauf riverains).

La révision de la carte communale

Dans les deux précédents bulletins municipaux, nous évoquions largement la procédure de révision de la carte communale. Comme prévu, deux réunions publiques ont été animées par le cabinet d'urbanisme le 8 février pour présenter la démarche et le bilan du diagnostic et le 22 mai pour présenter la traduction graphique du projet. Des réunions de travail ont suivi et le projet arrêté a été soumis à enquête publique du 6 novembre au 7 décembre 2018 avec M. Alain Kestenband, commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble.



A la suite du rapport et des modifications éventuelles, la nouvelle carte communale sera approuvée et applicable après l'accomplissement des mesures de publicité au cours de ce premier trimestre 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES : 112 783.97

CHARGES à CARACTÈRE GÉNÉRAL	69 208.98
Eau et assainissement	457.64
Electricité	4 081.16
Combustibles	1 886.79
Carburants	0
Vêtements de travail	99.00
Fournitures d'entretien	60.40
Fournitures de voirie	1 102.40
Fournitures petit équipement	2 775.74
Fournitures administratives	1 076.58
Entretien de terrains	2 883.92
Entretien forêt	1 221.76
Entretien de bâtiments	19 974.55
Entretien voirie et réseaux	18 135.22
Entretien biens mobiliers	234.00
Maintenance	2 354.70
Primes d'assurances	3 200.62
Indemnité percepteur	200.48
Honoraires	300.00
Fêtes et cérémonies	1 267.34
Publications	1 212.00
Documentation générale	375.03
Frais d'affranchissement	240.00
Frais de télécommunications	980.83
Cotisations	387.20
Indemnités gardiennage église	120.00
Remboursements collectivités	3 517.62
Taxes foncières	1 064.00
CHARGES DE PERSONNEL	20 895.14
Rémunération personnel	13 451.78
Charges sociales	7 443.36
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 335.85
Indemnités élus + cotisations	13 869.74
Contributions aux organismes de regroupement	1 072.25
Subventions	3 393.86
REVERSEMENT fonds garantie ressources et fonds péréquation	4 344.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES : 533 824.92 €

	Réalisé 2018
PRODUITS DES SERVICES	1 054.68
Vente de bois	851.68
Concession cimetièr	
Redevance occupation domaine public F. Telecom	203.00
IMPOTS ET TAXES	53 619.91
Contributions directes	33 074.00
Taxe sur l'électricité	1 601.91
Taxe sur les pylônes électriques	18 944.00
DOTATIONS – SUBVENTIONS – PARTICIPATIONS	98 898.00
Dotations de l'Etat	16 178.00
Dotation élus locaux	2 972.00
Fonds départemental de taxe professionnelle	23 000.00
Compensation des exonérations	1 340.00
Taxe additionnelle droits mutation	55 153.00
Participation Etat - Dotation recensement	255.00
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 170.63
Revenus des immeubles	640.00
Produits divers	1 530.63
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ	378 081.70

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES : 204 662.48 €

Révision carte communale	10 140.77
Rénovation intérieure de l'église	190 829.96
Forêt communale/création piste	0
Rectification imputation comptable	3 691.75

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES : 155 885.43 €

Affectation reporté	1 768.35
Fonds de compensation TVA/investissement	2 193.68
Taxe d'aménagement	0
Excédent investissement reporté N-1	148 231.65
Rectification imputation comptable	3 691.75

Excédent global de clôture 2018 : 372 263.90 € (chiffre provisoire au 15/12/2018)





Travaux de rénovation de l'église

Après la rénovation des façades de l'église, constat est fait que l'intérieur de l'édifice présente des signes de vieillissement significatifs :

- les murs à plusieurs endroits sont tachés, cloqués par l'humidité,
- les peintures se dégradent fortement et s'écaillent,
- l'installation électrique est obsolète et ne répond plus aux normes de sécurité,
- l'escalier qui monte au clocher devient impraticable et dangereux ; plusieurs marches sont vermoulues et d'autres absentes,
- la sonorisation est inaudible et mérite un remplacement.

D'autre part, le législateur demande avec insistance la création d'un accès handicapés. Il faut aussi sécuriser le bâtiment avec un paratonnerre aux normes et il faut réadapter et moderniser, nettoyer l'intérieur de l'église. Pour réaliser tous ces travaux de façon correcte et au meilleur prix, la municipalité fait appel au cabinet d'architecture Rocco DE BONIS de Chambéry qui est spécialisé pour ce genre de chantier. Celui-ci prendra en charge la consultation des entreprises, le suivi du chantier, fera respecter les délais et rester dans le budget calculé et imparté. L'investissement est élevé et malgré une importante subvention du département, il est nécessaire de ne pas faire de sottises. Après la réalisation des diagnostics obligatoires et la création d'un plan de l'église, d'une étude de travaux et de son chiffrage, une consultation est lancée par l'architecte. La commission travaux effectuée

l'ouverture des plis le 9 mars 2018 et le 26 mars, le conseil municipal valide ses conclusions après avoir pris connaissance des offres des entreprises les mieux disantes.

Ensuite un planning est réalisé et les travaux commenceront par l'installation du chantier courant avril et la réception des travaux devra avoir lieu le 31 juillet 2018 au plus tard

Conclusion

Malgré quelques surprises notamment au niveau des murs ouest plus dégradés qu'estimés et le rajout d'un platelage pour accéder et circuler sur la voûte de l'église, le budget est respecté, les délais de réalisation tenus, et la qualité des travaux conforme à la demande. Ce fut un bon chantier et nous encourageons les habitants de Sainte-Marie à venir visiter leur église restaurée.

JF/D.



Histoire de l'église de Sainte-Marie*

avant 1789 Avant la révolution de 1789 : s'il est fait état de l'existence d'une cure à Sainte-Marie dès 1616, il existe peu d'information sur l'église elle-même, avec une pénurie presque complète des documents paroissiaux de 1769 à 1803. Lors de la nationalisation des biens du clergé en 1792, les biens de l'église et du presbytère sont vendus et les deux cloches confisquées. Un courrier datant d'avant la révolution précise que l'église était richement dotée par les princes de Savoie et les dames religieuses de Sainte Claire de Chambéry.

Il existait aussi une chapelle au hameau de Saint-Bonnet sur la route du Col de la Crusille où plusieurs membres de la famille de Saint-Bonnet furent enterrés. La date de sa construction est inconnue mais la cloche porte la date de 1697. La chapelle est décrite en 1790, alors qu'elle nécessite des travaux, comme relativement simple avec un toit couvert de « bardeaux de paille ». Elle s'écroule après la révolution et n'est plus qu'une ruine en 1848.

1803 La population de Sainte-Marie est alors d'environ 350 habitants. Après le concordat, comme la paroisse de Sainte-Marie n'a plus de prêtre, elle est rattachée spirituellement à celle de Rochefort (cela jusqu'en 1848). Les habitants doivent se rendre à l'office dans cette commune malgré la distance. L'église de Rochefort est par ailleurs trop petite (les dimensions de sa nef sont en 1820 de 10m par 5,8m) et la paroisse de Sainte-Marie doit subvenir aux frais de culte et du curé de Rochefort.

1825 Lors d'une visite pastorale, l'archevêque constate que l'église de Sainte-Marie est bien trop petite et ressemble plutôt à une chapelle. Sa longueur est de 10,6m et sa largeur de 6m. On ne peut y célébrer des offices, seules les sépultures sont autorisées.

1838 Une demande est faite auprès du gouvernement par l'entremise du député pour la restauration de l'église. Il s'ensuit un long et ruineux procès pour placer Sainte-Marie en paroisse homologuée par le Sénat, qui impose la construction d'un nouveau presbytère, oblige à vendre tous les communaux et anéantit les ressources de la commune.

1847 La réception du nouveau presbytère a lieu le 9 janvier 1847. Enfin en 1848, un nouveau prêtre est nommé dans la paroisse.

1866 Le conseil municipal donne suite à un projet de reconstruction de l'église à la même place que l'ancienne. Celle-ci est achevée en 1868. Son coût final se monte à 31 500 francs. L'origine des financements est diverse (6 000 F du gouvernement, 5 721 F de dons et souscriptions, emprunt de 6 000 F, commune 1 000 F, plusieurs fondations, incertaine contribution des Pères chartreux).

Depuis, des travaux d'entretien et de remise en état ont été régulièrement réalisés. Le 11 juillet 1941, la foudre met le feu au clocher. Le 17 août l'expertise des dégâts est acceptée par le conseil municipal. La cloche refondue, baptisée « Blanche-Paulette », est bénie la même année par l'archevêque de Chambéry en présence du curé et des édiles de la commune. L'église a été raccordée au réseau électrique en 1957.

(*) établie pour l'essentiel à partir d'extraits du « Mémoire des Communes de l'Avant-Pays savoyard » aux éditions NEVA

Les chiffres des travaux

• Diagnostics	435,00 € TTC
• Vitrail	1 935,00 € TTC
• Contrôle sécurité	2 250,00 € TTC
• Avis appel d'offres	923,69 € TTC
• Architecte	34 440,00 € TTC
<i>(comprenant dossier subvention, consultation maitrise d'œuvre et plans église)</i>	

Maçonnerie	24 301,20 € TTC
Paratonnerre	10 586,40 € TTC
Electricité -lustrerie-signalisation	48 488,40 € TTC
Menuiserie bois, équipement fixe	25 272,00 € TTC
Peintures intérieures	56 973,27 € TTC

Montant total 205 604,96 € TTC

(coût global sur 3 exercices)

La commune récupère la TVA

Subvention perçue 83 204 €



La carte sarde de Sainte-Marie d'Alvey établie en 1730 *



La ligne ferroviaire de Lyon à Saint-Genix / Aoste

Les premiers promoteurs de la Compagnie des chemins de fer de l'Est de Lyon (CFEL) avaient au milieu du XIX^{ème} siècle l'ambition de construire une ligne reliant Lyon à Chambéry via Saint-Genix - d'Aoste (renommé en 1908 (Saint-Genix-sur-Guiers). Mais ce projet était en concurrence avec ceux de la Compagnie Paris Lyon Méditerranée (PLM) et cette dernière obtint en 1875 la concession de la ligne de Saint-André le Gaz à Chambéry.

Finalement en août 1877 la concession de la ligne de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste est attribuée au titre des chemins de fer d'intérêt local, pour desservir les plaines à l'est de Lyon. Cette concession expirera 99 ans plus tard.

La ligne de Lyon (gare de l'Est) à Saint-Genix-d'Aoste d'une longueur de 72km est mise en service en octobre 1881. Elle desservait entre autres Crémieu, Morestel et les Avenières. Par la suite le réseau se ramifiera vers Montalieu et Jallieu (quartier de Bourgoin Jallieu). Il existait par ailleurs à la gare de Saint-Genix d'Aoste une correspondance avec le tramway de Pont de Beauvoisin.

Il s'agissait d'un réseau à voie unique qui servait d'abord au transport du fret généré par l'activité agricole et au transport des marchandises lourdes issues des carrières et des fours à chaux. Mais le transport des voyageurs n'était pas oublié. Ainsi l'exploitation prévoyait en 1914 quatre trains mixtes (marchandises + voyageurs) par jours. La durée théorique du trajet de Lyon à Saint-Genix-sur-Guiers était d'environ 2h15mn (1h30 avec l'autorail à partir de 1934). A ce trafic se rajoutaient les trains de marchandises (encore deux par jour en 1956).

Dès 1931, un transfert du trafic voyageurs, peu rentable, vers le réseau routier autocar est déjà envisagé. Dans les années trente, le nombre de trains de voyageurs entre Lyon et Saint-Genix-sur-Guiers se réduit fortement. Mais en septembre 1939, avec la déclaration de guerre, deux allers-retours voyageurs sont rétablis sur cette ligne. Enfin avec la reprise de la concurrence routière après la guerre, les circulations voyageurs sont définitivement supprimées sur le réseau le 1^{er} janvier 1948.

Après la guerre le réseau très fortement sollicité nécessitait une rénovation lourde et la compagnie décida d'abandonner l'exploitation de ses lignes les moins fréquentées. Le trafic marchandises poursuit son lent déclin en raison à la fois du passage des marchandises par la route mais aussi avec la désindustrialisation progressive de l'est lyonnais. La fin du trafic fret sur la ligne de Morestel à Saint-Genix-sur-Guiers intervint en 1956.

Source :
Texte établi principalement à partir des informations des Etudes rhodaniennes du bulletin de la Société de géographie de Lyon de 1948 et du site www.ferro-lyon.net

Comme présentées dans l'Arvezan de janvier 2005 (**), les cartes sardes sont des documents cadastraux réalisés au début du XVIII^{ème} siècle pour améliorer la levée de l'impôt du royaume de Piémont- Sardaigne. La base de calcul de l'impôt était jusqu'alors le feu, c'est-à-dire le foyer familial dont la richesse était estimée. Remarques à la lecture de la carte de Sainte-Marie d'Alvey (où l'église est indiquée en violet) :

- Les voies de communication, qui sont marquées, n'étaient pas véritablement des routes telles que nous les connaissons mais des chemins ou des sentes plus ou moins carrossables, un certain nombre de chemins n'existe plus aujourd'hui,
- Les surfaces des vignobles y étaient importantes, très peu de bois y sont indiqués.
- La boucle de la Blanchinière est très visible.
- Les « voies de communication » vers Rochefort et Grésin sont multiples.
- L'habitat y était très dispersé. Aucune maison autour du carrefour de la mairie actuelle.
- Les hameaux de Saint-Bonnet, des Guichers et de la Blanchinière sont les seules zones « urbanisées ».

(*) disponible sur le site : <http://www.archinoe.fr/ark:/77293/f0621e25471dc9a3>
(**) les anciens Arvezan sont accessibles sur le site : <http://saintemariedalvey.eklablog.com/>



par **Mary Hearn**

Une année en deux parties concernant la pluviométrie
Total des précipitations : 1314 mms
Précipitations avant le 14 juin : 1003 mms

Hiver 2017-2018 : très changeant

	Températures minimum °C	Températures maximum °C	Précipitations en mm
Décembre	2.1	5.0	148 (46 en neige)
Janvier	4.9	8.3	218
Février	-0.1	4.1	74 (39 en neige)

Très peu de beau temps en décembre. Il y avait, en alternance, de la neige, de la pluie, des ciels couverts avec des jours bien « frisquets ». En janvier, il a plu beaucoup et le sol était saturé. La température a été exceptionnellement douce malgré un soleil très timide. La période du 2 au 4 janvier a été remarquable avec des vents forts et deux jours exceptionnellement pluvieux liés à la tempête Eleanor. En revanche, février était vraiment hivernal avec des chutes de neige fréquentes et une température très basse. Les journées du 26 au 28 février étaient les plus froides de l'hiver.

Été : très chaud

	Températures minimum °C	Températures maximum °C	Précipitations en mm
Juin	14.5	26.3	121
Juillet	18.3	30.7	36
Août	18.6	28.9	60

Le début de juin a commencé comme le mois de mai (les 121 mms de pluie étaient avant le 14). Après ça, notre été est arrivé avec des températures supérieures aux valeurs normales. Du 24 juillet au 8 août, on a connu une vague de chaleur exceptionnelle. C'était une période peu arrosée et ce déficit associé aux fortes températures a contribué à une période de sécheresse.

Printemps : bien arrosé

	Températures minimum °C	Températures maximum °C	Précipitations en mm
Mars	3.7	11.6	183
Avril	9.2	19.9	50
Mai	11.5	21.4	208

Le printemps a été pluvieux avec un mois de mars particulièrement arrosé et plutôt frais. En contraste, avril était bien chaud et ensoleillé surtout la deuxième quinzaine où il a fait sec aussi. En mai, on a eu des belles journées chaudes et ensoleillées suivies par des soirées avec de nombreux orages souvent accompagnés de précipitations intenses.

Automne : doux et ensoleillé

	Températures minimum °C	Températures maximum °C	Précipitations en mm
Septembre	15.5	26.3	25
Octobre	10.7	17.7	92
Novembre	6.9	11.3	98

Septembre et octobre nous ont donné des jours très agréables. Période toujours assez sèche, modérément chaude et ensoleillée. En novembre, le temps s'est légèrement dégradé avec seulement un peu de brume matinale. Deux pics de froid du 28 au 31 octobre et du 18 au 20 novembre ont interrompu cette belle saison et nous ont rappelé la prochaine arrivée de l'hiver.



SOLUTION MOTS CROISÉS

E	L	E	G	A	M	M	E	N	T	
M	I	T	A	I	N	E		U	A	
E	T	I	R	E			N	I	E	L
U		R	A		B	O	L		O	
T	R	A	N	S	I	T	I	O	N	
I	E		T	A	C	T		P		
E	D	F		C		E	P	A	R	
R	I	A		H		S	O	L	E	
E	T	O	L	E	S		L	I	N	
S	E	N	A	T		C	O	N	E	

Informations pratiques

Structure	Téléphone	Adresse mail Site internet	Ouverture
Mairie de SAINTE MARIE D'ALVEY	04 76 32 59 33	mairie.sma73@orange.fr	Mardi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h30 à 12h
Communauté de Communes Val Guiers	04 76 37 36 45	contact@ccvalguiers.fr ccvalguiers.fr	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Syndicat des Eaux du Thiers	04 79 36 02 18	syndicat.eau.thiers@wanadoo.fr	
SIEGA (assainissement)	04 76 37 21 18	sie-guiers-ainan@orange.fr	
EDF (dépannage)	09 726 750 73		
SICTOM DU GUIERS (ordures ménagères)	04 76 93 54 98	contact@sictom-guiers.fr sictom-guiers.fr	Du lundi au vendredi de 8h à 12h Sur rendez-vous l'après-midi
Impôts-Centre finances publiques de Chambéry	04 79 70 72 03		
Trésorerie Pont de Beauvoisin	04 76 37 04 63	t073025@dgfip.finances.gouv.fr	Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h
Déchetteries St Genix/Guiers ou Domessin			Lundi 14h-18h30 Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 (fermeture à 17h du 1/10 au 31/3)

SAINTE-MARIE D'ALVEY : LE BLOG

Toutes les informations concernant
la commune sur :

<http://saintemariedalvey.eklablog.com/>

